

PERSONNAGES FEMININS ET TRANSGRESSIONS INCESTUEUSES : RESIGNATION OU SILENCE COUPABLE ?

Fatimata NOMBRE

*Université Joseph KI-ZERBO Département de Lettres modernes, Laboratoire Littératures, Arts, Espaces et Sociétés (LLAES)
fatimanombre16@gmail.com*

Résumé

La transgression est parfois le moyen pour les femmes de s'affirmer et de se faire entendre. Dans la plupart des cas, ces transgressions sont positives en ce sens qu'elles permettent souvent de changer le regard de la société et d'améliorer les conditions de vie de la femme. Des femmes « transgressives » sont légion dans l'histoire du monde comme dans la littérature. Néanmoins toutes les transgressions ne sont pas des actes héroïques, et c'est le cas de celles liées aux actes répréhensibles d'ordre sexuel comme le viol et l'inceste. Lorsqu'elles en sont victimes, c'est souvent dans le silence que de nombreuses femmes se murent. Nous nous sommes alors posé la question à savoir si ce choix que font ces personnages était de la résignation ou l'expression d'un silence coupable. Après analyse du corpus, nous convenons avec la poétique magique, et plus précisément avec l'esthétique magique de la transgression, que cette résilience est l'expression de la résignation que tout autre chose. Cependant, la violation de ces interdits relevant du code pénal africain, c'est la mort qui sanctionne tous les personnages liés de près ou de loin au crime.

Mots clés : *personnages féminins, transgression et poétique magique*

Abstract

Transgression is sometimes a way for women to assert themselves and make themselves heard. In most of these cases, these transgressions are positive in the sense that they often change society's view and improve the status of women. Women transgressors are legion in world history as well as in literature. However, not all transgressions are heroic acts, such as those related to reprehensible acts, especially rape and incest. When they are victims, often they wallow in silence. We then asked ourselves whether this choice that make these characters was a form of resignation or an expression of guilty silence. After analysis of corpus, we came to the conclusion with magic poetic, especially with esthetic transgression that this resilience of these characters is a form of resignation more than anything else. However, the violation of prohibited acts applicable on african Penal Code, death punishes all of characters directly or indirectly related on crime.

Keys words : *female characters, transgression and Magic poetic*

Introduction

Evoquant la notion de transgression sexuelle, Sami Tchak souligne le fait qu'elle fait partie de la nature humaine. Il affirme à ce titre :

« (...) au-delà des diverses formes de liberté sexuelle des Uns et des Autres, les individus ne sont jamais assez libres pour n'avoir plus besoin de transgresser certaines normes sociales relatives à la sexualité. Dans toutes les sociétés, quelles que soient les époques, c'est donc ce qu'il y a de permanent dans le domaine sexuel, l'un de ses invariants : la transgression » (Tchak, 1999 : 26).

Si elle est le propre de l'Homme, certaines transgressions dont l'inceste sont considérées à juste titre comme des abominations. Malgré le tabou qui frappe cette forme de sexualité, certains individus y succombent ; leurs bas instincts prenant le dessus sur la raison et la décence. Victimes innocentes ou coupables, les personnages féminins sont au cœur de cette forme de transgression. La sexualité masculine étant admise, l'accent est mis sur le sexe opposé à qui on attribue très souvent la responsabilité de la faute commise comme le témoigne ce passage :

« Les agressions sexuelles (...) sont peu dénoncées, mais il s'en commet beaucoup (...). Les victimes sont généralement accusées d'avoir eu des attitudes ou des tenues provocantes auxquelles les faibles hommes n'ont pu résister. La légitimité des bas instincts masculins étant admise, les femmes doivent cacher tout ce qui peut les réveiller, sinon gare à elles ! Une femme n'est jamais tout à fait victime dans un cas de viol. On lui trouvera toujours une part de responsabilité dans ce qui lui est arrivé » (Ilboudo, 2006 : 58).

Dans la plupart des cas, de gré ou de force, les victimes observent non seulement la loi du silence, mais refusent aussi de subir des rites dites réparateurs. Cette attitude est-elle un aveu de culpabilité ou l'expression d'une résignation face à un combat perdu d'avance ? D'où le sujet : *Personnages féminins et transgressions incestueuses : résignation ou silence coupable ?* Quelle lecture peut-on faire de l'évolution du personnage de la femme dans le cas d'une transgression d'ordre sexuel. La résilience qu'adoptent ces personnages est-elle l'expression d'une attitude coupable ou de la résignation ? Comme support à cette analyse, nous avons choisi les romans *Au gré du destin* de Ansomwin Ignace Hien, *Nafiassou* de Angèle Caroline Yao et la nouvelle *La femme de diable* de Bernadette Dao. Nous savons pertinemment que le crime de l'inceste est ignoble, donc loin de

nous l'idée de faire son apologie ou d'affirmer que les transgressions sexuelles dont sont victimes les femmes de façon générale est un moyen pour elles de prouver leur force. Il s'agit pour nous de faire une analyse de l'évolution de ces personnages et l'utilisation que les auteurs font de leur résilience. Pour ce faire, nous avons convoqué comme outil théorique et méthodologique la poétique magique développée par le critique littéraire Issou Go, et plus précisément l'esthétique magique des récits de la transgression. Nous sommes parvenus à la conclusion selon laquelle le silence observé par les victimes est l'expression d'une forme de résignation, car elles ne peuvent ou refusent de confondre leurs bourreaux puisque la société elle-même semble s'être rangée du mauvais côté. Aussi les auteurs tentent de dénoncer cette injustice que subissent les victimes et l'incapacité de la société à toujours protéger les plus faibles.

1. Définitions des outils théoriques d'analyse

1.1. *Poétique et esthétique magique*

La poétique magique est une nouvelle voix de la critique littéraire africaine dont l'objectif est de montrer l'existence d'une typologie romanesque appelée roman magique. La critique magique analyse des faits et des phénomènes sociaux sous le voile de la magie. Elle peut être considérée comme le « contenant » d'un discours au second degré, un moyen utilisé par les écrivains africains pour aborder des thématiques considérées comme tabou (F. Nombé, 2019). Selon le critique littéraire Issou Go, les lois qui régulent les sociétés dites traditionnelles sont principalement de trois ordres : le maintien de la santé, la préservation de l'environnement physique et social et la droiture morale. Ainsi, dans son ouvrage intitulé *Poétique et esthétique magiques*, il en fait une classification des récits magiques qui, comme les lois sociales, sont catégorisés en récits magiques des maléfices, de la transgression et du pacte diabolique. Pour le critique littéraire, il existe une typologie de roman que l'on peut qualifier de roman magique. Tout récit magique doit comporter des caractéristiques spécifiques qui permettront de le qualifier comme tel : « (...) la principale préoccupation est de savoir s'il y a oui ou non une typologie romanesque qu'on pourrait appeler le roman magique à l'instar de ce que Todorov a décrit et désigne dans son livre intitulé *La poétique de la prose*, comme « la typologie du roman policier ». Nous entendons ici par typologie un ensemble d'influences ou de courants qui entourent la

création d'un roman et qui donnent à celui-ci un certain nombre de caractéristiques ». (Go, 2014 :18).

Les caractéristiques de ces récits évoquées par la critique magique sont au nombre de quatre, à savoir l'intrigue magique, le crime, la triade structurelle en trois M (la magie de la dégradation (MD), magie de l'action de réparation (MA) et la magie de la solution (MS)), et enfin le secret magique qui est la démystification des actions concrètes sous-jacentes des pratiques magiques. Pour cette théorie littéraire, le crime est le critère clé de ces récits puisque sa nature détermine la catégorie de magie à laquelle appartient l'œuvre. Elle a en effet recensé trois principaux types que sont la magie des maléfices ou le code scientifique africain, la magie de la transgression ou le code pénal africain et la magie du pacte diabolique ou le code moral africain. La deuxième catégorie, celle à laquelle nous nous intéressons dans ce travail, s'appesantit sur le fonctionnement des lois et des interdits d'ordre social.

1.2. Caractéristiques des récits magiques de la transgression

Toute société pour sa survie a besoin de légiférer et c'est une nécessité à laquelle elle ne peut se dérober sans se trouver dans un état de nature. C'est pour éviter la loi du talion que des normes et des interdits sociaux existent. Leur objectif est non seulement de protéger ceux qui ne sont pas en mesure de le faire, mais aussi de régler la vie en communauté. Considérée comme un code pénal africain, la magie de la transgression a pour but de dénoncer et de punir les délits et les crimes. Ces lois sont non-écrites, aussi les peines prévues pour ces crimes ne sont pas parfois jugées par un tribunal moderne, mais bien par un tribunal traditionnel dont les juges sont les dépositaires des coutumes ancestrales ou la société elle-même. Malheureusement, le verdict rendu n'est pas toujours en faveur des victimes. Aussi, victimes et coupables sont presque logés à la même enseigne.

Pour la poésie magique, le crime dans les récits de la transgression est une violation d'un interdit sacré. Parmi ces interdits, il y a ceux liés à l'environnement (par exemple la destruction de biens publics, l'abattage d'animaux protégés comme l'interdit qui frappe les silures de Bobo-Dioulasso (deuxième ville du Burkina Faso, à quelques centaines de kilomètres de la capitale Ouagadougou)), aux valeurs sociales comme l'amitié, la solidarité. Il peut également être d'ordre sexuel comme le cas du viol, de l'adultère, de l'inceste pour ne citer que ceux-ci. Comme tout

crime, la transgression de ce type se commet surtout en cachette ; ce sont les stigmates qui se matérialisent par une situation de dégradation qui la dévoilent au grand jour. Ses conséquences touchent parfois toute la communauté. Dans ce cas de figure, les dépositaires des coutumes mènent des investigations afin de rétablir l'ordre perturbé et de châtier les coupables. Dans le cas où les conséquences de la violation concernent les seuls coupables, c'est sur eux que se manifestent les signes de la transgression (maladie chronique, accouchement difficile, traumatismes, tortures psychologiques, mort). Pression est alors faite sur les transgresseurs pour qu'ils avouent leur crime et bénéficient de rites purificateurs afin d'être socialement réintégrés. Lorsqu'il n'y a plus de solution, c'est la mort qui sanctionne les actes hautement répréhensibles. Les récits de la transgression se résument en un schéma cyclique qui est la dégradation, la recherche de solutions et le dénouement (heureux ou malheureux). Comme le souligne le critique littéraire (I. Go, 2014 : 144), (Md), la magie de la dégradation déclenche par la transgression une situation déplorable. (Ma), la magie de l'action réparatrice est l'ensemble des actions entreprises par les fautifs dans le but de restituer l'équilibre initiale, et (Ms), solution magique est le dénouement du drame qui peut être l'absolution ou la mort. Les récits de la transgression regroupent les romans de la sauvegarde des valeurs africaines, les romans de la protection de l'environnement et les romans de la protection sociale dont relèvent les œuvres du corpus.

2. Personnages féminins et transgressions : stigmates et évolution

Pour Jean-Pierre Ombolo, ce qui justifie l'instauration des interdits est le fait que la sexualité est susceptible d'être maléfique si elle fait l'objet d'une manipulation inappropriée. Il souligne à ce propos :

« (...) l'une des principales assises de l'univers et des catégories de la pensée sociale, l'acte sexuel, accompli mal à propos, est dangereux car susceptible d'ébranler l'ordre cosmique. Le coït comporte donc, dans son fond intime, une part de sacré et de grandeur, aussi bien en même temps que potentiellement, et une part d'impureté et de nocivité » (Ombolo, 1991 : 102-103)

Dans le corpus qui nous sert de support à l'analyse de la thématique des transgressions d'ordre sexuel, il est question d'actes incestueux, donc des rapports hautement inappropriés. L'inceste peut être défini comme toute

relation sexuelle entre les membres d'une même famille, des parents proches : père-fille, mère-fils, frère-sœur, oncle-nièce, tante-neveu, père-fils, mère-fille. Dans cette partie du travail, nous allons nous intéresser aux personnages féminins au cœur de la transgression et analyser leur évolution après la violation de l'interdit. Il s'agit des personnages de Badé, de Nafiassou et de Françoise respectivement dans *Au gré du destin*, *Nafiassou* et *La femme de diable*.

2.1. Badé et Nafiassou ou le désaveu de la figure paternelle

Les personnages de Badé dans le roman *Au gré du destin* et de *Nafiassou* dans l'œuvre éponyme ont été violés par une figure paternelle. Le premier par Sour, l'oncle de son mari et le second par Kouao, son propre géniteur. Sour savait qu'il n'avait pas le droit de convoiter sa bru sous peine de s'attirer le malheur et la colère des ancêtres. Il a alors essayé à un moment donné de taire ses sentiments amoureux envers elle, mais n'a pas abandonné pour autant le projet de la posséder. Il fit en sorte qu'elle soit exclusivement à son service. Elle lui faisait à manger et toutes ses petites courses. C'est pour lui confier une de ses nombreuses courses qu'il a attiré Badé dans sa chambre et a abusé d'elle. Etant habituée à ses tâches, cette dernière ne s'était pas méfiée et l'ignoble piège s'est refermé sur elle. Badé s'était certainement dit que Sour n'était pas un homme comme les autres, il était l'oncle de son mari et, avec l'absence du père biologique de Naalo, l'oncle était devenu le père de plein droit. Sa méfiance, tout naturellement, en a toujours été endormie jusqu'à ce jour fatidique. Badé se savait d'ores et déjà condamnée, elle avait été prévenue par sa belle-mère sur une quelconque trahison de sa part :

« (...) je mettais Naalo en garde en garde sur votre union. Mais la mise en garde s'adresse davantage à toi Badé. Je disais à Naalo que bientôt on ira remettre ta dot à tes parents. Et à partir de ce jour tu lui appartiendras exclusivement, corps et âme. Jamais, sous peine d'encourir le courroux des ancêtres, tu ne saurais flirter avec un autre homme. Quelques soient les circonstances ». (Hien, 1989 : 83).

La seule solution pour que sa vie soit épargnée était d'avouer le crime afin de bénéficier d'une solution magique qui la purifiera de cette souillure, mais elle choisit de garder le silence.

Même violée, elle avait transgressé son serment de fidélité. Le jour de son accouchement, un accouchement anormalement long, et surtout pressée par les matrones, elle avoue l'inceste avant de rendre l'âme quelques minutes plus tard. Jusqu'à ce jour, Badé n'avait dit mot. Son irritabilité, sa mauvaise humeur et ses absences étaient mises sur le compte de sa grossesse qui, tout le monde le pensait, était de Naalo. Badé s'en est voulu de n'avoir pas flairé le danger que représentaient les sollicitudes de Sour comme le témoigne ce passage :

« Mais je suis mon propre bourreau. Je ne veux pas partager les causes de cette mort avec quelque complice, si je peux ainsi appeler le plus grand responsable de cette situation. Je veux parler de Sour, mon beau-père adoptif. Mais je ne saurai comprendre les raisons de son comportement ignoble, mais c'est lui. Lui qui, abusant de ma naïveté, m'a compté parmi ses compagnes de lit » (Hien, 1989 : 102).

La torture psychologique qu'elle s'est infligée à cause du poids de sa culpabilité, la peur de faire du tort à son époux en parlant, l'humiliation dont elle devrait faire face pour le restant de ses jours et la fragilité de sa santé du fait de sa grossesse ont sans doute précipité sa mort. A l'instar de Badé, Nafiassou a subi la même humiliation car violée par son propre père qui, comme Sour, éprouvait des sentiments amoureux à son égard. Il prétexte alors un rêve érotique et l'emprise de l'alcool pour abuser de sa fille. Pourtant, ses faits et gestes laissaient depuis longtemps croire à une attirance malsaine sur Nafiassou. Il était jaloux des amis de sa fille, et s'était mis dans une colère noire lorsque le fils du chef du village avait manifesté ses intentions maritales avec Nafiassou. Dépité, il s'en était même ouvert à N'sinou, son confident de toujours :

« -Baba ! Pourquoi ne peut-on pas épouser ses propres enfants ? Tu sais que Nafiassou est le sosie de Nadia. En l'épousant, ce serait comme si je recommençais tout à zéro, et ainsi, personne ne pourrait faire souffrir ma fille ». (Yao, 1998 : 70).

Le vieux N'Sinou lui avait alors souligné l'incongruité de sa suggestion, mais ce dernier n'avait pas mesuré l'ampleur des propos de Kouao jusqu'à ce que Nafiassou vienne elle aussi confier au vieil homme qu'elle a été violée par son propre père. Abasourdi, N'sinou suggère à Nafiassou l'idée d'un rite purificateur, lui propose ensuite de ne parler du viol à personne et surtout de ne pas en vouloir à son père qui a dû tomber si bas à cause de son alcoolisme. Cette recommandation condamne Nafiassou au silence et l'oblige à porter seule la responsabilité du crime.

Ce faisant, le vieil homme considéré par tous comme sage était devenu le complice d'un acte répréhensible. Si c'était un homme qui avait été terriblement offensé, la réaction de N'sinou aurait peut-être été différente comme on peut le remarquer à travers l'indulgence dont il demande à Nafiassou de faire preuve à l'égard de son père. Dans la préface de l'ouvrage *La parole aux Nègresses*, Benoîte Groult relève cette indifférence flagrante de la société lorsque des femmes sont opprimées :

« Dans de nombreux pays, il s'est trouvé des hommes pour dénoncer les méthodes répressives et les abus de pouvoir. Mais curieusement, quand ils s'exercent sur des femmes, citoyennes de secondes zones, on jette un voile sur la réalité. Tout se passe comme si l'injustice qu'elles subissent ne relevait pas de l'oppression (...) » (Thiam, 1980 : 10-11).

Kouao qui d'habitude cherchait où se trouvait sa fille ne s'est pas une seule fois soucié pas de son absence après la fameuse nuit où il avait cru étreindre sa défunte femme. Sans ressources, Nafiassou quitte nuitamment le village. Après quelques mésaventures (elle se fait escroquer et échappe à un autre viol), elle se marie et trois filles naissent de cette union. Même si sa vie semble douce en surface, Nafiassou se bat intérieurement contre les démons de son passé, un passé qu'elle a enfoui au plus profond d'elle. Ce traumatisme finit par avoir raison d'elle. Malade et hospitalisée, tous les diagnostics posés par les médecins se sont révélés non concluants. Elle meurt sans avoir pu se départir de cette douleur qui l'étreignait. En refusant la cérémonie purificatoire décrite par le vieux voyant, elle prend le dessus sur son père et sa communauté. Cette attitude montre sa détermination à ne pas se laisser dicter sa volonté et à respecter des règles aussi avilissantes que le viol dont elle a été victime. C'est un défi qui peut être interprété comme une force de caractère. Souvent, la tradition sait se "venger" des imprudents qui s'opposent à elle (par la torture psychologique et parfois la mise à mort). Néanmoins, Nafiassou choisi de partir, quitte à encourir la colère des mânes et des dépositaires de ces traditions. En exigeant un rite purificatoire, la société par le biais des pratiques culturelles impose sa domination sur l'individu. S'il concerne les deux personnages impliqués dans l'inceste, il aura surtout pour finalité de réhabiliter le coupable, mais pas la victime. Pour elle, c'est un double affront. Le premier s'étant déroulé sans témoins, le second aurait fait d'elle un paria. Badé et Nafiassou ont eu des parcours différents, néanmoins elles ont quelques points en commun : violées par une figure paternelle, chacune d'elle a gardé au fond de son cœur les

douleurs du viol. Torturées psychologiquement, elles gardent le silence jusqu'au point de non-retour. Leur évolution est également similaire. La première ne survit que le temps d'une grossesse, la seconde vit plus longtemps, se marie, met au monde d'autres enfants, prospère, mais meurt emportée par un mal devant lequel les médecins sont restés impuissants. L'inceste est un interdit d'ordre sexuel et à ce titre, le commettre, c'est transgresser une norme passible de mort lorsqu'on ne bénéficie pas d'une solution magique. Si ces deux personnages féminins sont des victimes innocentes, ce n'est pas le cas de tous.

2.2. Françoise : une « transgresseuse » dans l'âme ?

L'intrigue dans la nouvelle de Bernadette Dao, *La femme de diable*, commence par cet énoncé à caractère sentencieux :

« On le lui avait dit pourtant et redit à Françoise qu'elle ne devait pas avoir d'enfant. On le lui avait dit qu'elle ne devait pas allaiter un enfant né d'elle ni ne devait chercher à le faire. Mais allez faire comprendre à une femme qu'elle ne doit jamais porter d'enfant dans son ventre » (Dao, 2003 : 65).

Cette phrase résume le drame de Françoise. En effet, la traduction littérale du titre de la nouvelle en dioula (une langue majoritairement parlée dans la ouest et sud-ouest du Burkina Faso) donne le mot "diabliesse" ou le féminin du diable. En référence aux religions monothéistes, le diable est l'opposé de Dieu ; il incarne tout ce qu'il y a de pire dans le monde. Si bien que les drames et les tragédies sont considérés comme étant ses œuvres. En choisissant ce titre, l'auteur veut s'en doute montrer de quoi est capable certaines femmes dans le domaine du mal (la femme étant culturellement considérée comme une personne douce, aimante donc incapable du moindre mal). Si Françoise n'est pas vraiment responsable de sa situation de "stérile", elle n'est pourtant pas exempte de toute reproche. A l'inverse de Badé et de Nafiassou, Françoise n'est pas une victime. Bien au contraire, elle est l'instigatrice même de ses crimes, car elle commet une première fois l'adultère avec Néguebblen et ensuite l'inceste avec son propre fils. Son statut de « femme stérile » lui donne des circonstances atténuantes. La société se montre parfois cruelle avec les femmes qui n'ont pas d'enfant. Les sarcasmes, la méchanceté des autres femmes sont autant de malheurs auxquels elles doivent faire face. Pour la majorité des Africains, le mariage et la maternité définissent la femme. Ils conçoivent difficilement le fait d'être

une femme en dehors de ce cadre. Aussi, une femme qui n'enfante pas, est considérée comme n'ayant pas rempli sa part de contrat, qui est celui d'agrandir la famille de son mari et d'assurer la pérennité de la communauté » (Nombré, 2019 : 108)

Quoi de plus raisonnable que de tout mettre en œuvre pour faire taire les mauvaises langues. Quitte à y laisser "les plumes", Françoise choisit de braver les interdits liés à son statut de femme mariée. De toutes les façons, pour elle, seule la présence de l'enfant compte. Les circonstances de sa conception passent au second plan. Aussi accepte-t-elle de commettre l'adultère. De cette transgression naît un garçon qu'ils [Françoise et son mari] prénomment Victorien. Ce premier crime entraîne un second, encore pire. Devenu adolescent, Victorien d'une libido débordante, il séduisait toutes les femmes du village, jeunes et moins jeunes, avec une attirance particulière pour les femmes mariées. A la mort de Grégoire et excédés par ses agissements, les villageois chassent Françoise et son fils. Ils quittent le village, mais la sexualité débridée de Victorien ne le quitta point. Un soir, revenu débrouille de sa « chasse », il se rabat sur sa mère. Françoise se donna à lui ce jour-là et les fois suivantes jusqu'à ce qu'il soit tué par un mari cocu. Son fils mort, Françoise erra de village en village avant de rejoindre Néguebblén. Il fit d'elle sa femme et de leur union naquirent une paire de jumeaux. Depuis ce jour, elle vécut dans l'insouciance jusqu'à sa mort dans la vieillesse. Après toutes ces péripéties, Françoise a donc vaincu l'adversité en obtenant ce qu'elle désirait le plus : être mère. Le narrateur dans cette nouvelle s'est montré quelque peu compatissant avec ce personnage. Ces intentions étaient des plus nobles, car la maternité est tenue en haute estime dans de nombreux foyers. Elle a donc fait ce que la société attendait d'elle. Rachewiltz mentionne qu'à de rares exceptions près, les groupes africains considèrent la stérilité comme le pire des maux dont la cause, occulte, ne peut être combattue qu'avec l'aide des puissances surnaturelles. D'ailleurs, c'est le discours que tient Néguebblén : un génie a fait de Françoise sa femme si bien qu'aucun homme ne peut traverser le feu de son entrejambe pour la féconder. Lui seul en est capable puisque possédant des pouvoirs surnaturels. Néanmoins, Françoise meurt à la fin du récit et de manière assez étrange : au moment de la toilette mortuaire, on avait remarqué qu'elle avait ses menstrues. Même dans la mort, elle n'est donc pas totalement absoute. Son histoire a alimenté de nombreuses conversations, servant de leçon aux femmes imprudentes

qui tentent de braver leur destin. Ces crimes ayant impliqué deux personnages [un homme et une femme] ont mis à mal la cohésion sociale et à provoquer la mort de personnes innocentes. En rappel, Dans *Au gré du destin*, le bébé de Badé pourtant innocent meurt, Naalo quant à lui échappe de justesse à une mise à mort, sa famille se disloque. Ce drame a même été à l'origine de la reconfiguration du village. Le fils libidineux de Françoise a brisé des couples et semé la zizanie dans tous les villages où il est passé. Le crime de l'inceste dans chacun de ces récits a entraîné une avalanche de malheurs. Les personnages féminins ont tenté tant bien que mal de prendre en main la suite de leur destin. Ils ont accompli quelques actes de bravoure, en imposant parfois leur volonté. Néanmoins, il n'y a eu aucune solution magique au crime dont ils se sont rendus coupables, raison pour laquelle ils meurent quasiment tous à la fin. En les faisant mourir, les auteurs ne veulent-ils pas montrer que la société doit à tout prix se protéger de ces types de dérives qui mettent parfois en péril son existence. Malheureusement, cette même société a sa part de responsabilité dans la récurrence de ces violations en ce sens qu'elle se montre quelques fois complaisante avec les vrais coupables. A certains égards, justice est quelque peu faite aux personnages féminins puisque leurs comparses masculins n'ont pas échappé à la loi implacable de la nature. Cette structure des récits (crime d'ordre sexuel-dégradation-châtiment) confèrent au corpus le statut de récits de la protection sociale évoqué par la poésie magique.

3. Quelle comparaison établir entre personnages masculins et féminins ?

Nous avons analysé dans le point précédent l'évolution du personnage de la femme dans l'axe de la transgression. La conclusion qui en a découlé est que ces personnages choisissent de se taire, pas par choix, mais par résignation. Même s'ils culpabilisent [Badé, Nafiassou et d'une certaine manière Françoise], ils ne sont pour autant responsables complices ou coupables. Leurs parcours montrent qu'ils sont dotés d'une force morale incroyable qui a permis à deux d'entre eux de survivre assez longtemps au traumatisme qu'a été leur vie. Donc sans être des héroïnes, ces femmes sont des forces de la nature et leurs différents parcours montrent que le crime de l'inceste, bien qu'il soit ignoble, n'est pas une fin en soi et ne les a pas freinés dans leur quête de liberté. Pour montrer que ces

personnages féminins ont une force de caractère, nous avons analysé l'évolution de leurs opposés masculins. Selon la poésie magique, les récits de la transgression portent un jugement de valeurs sur les actes de criminels. Ce qui permet de mettre en exergue la dichotomie du bien et du mal, du louable et du blâmable. En tant que récit du code pénal, son objectif est de dénoncer les actes criminels. Dans l'intrigue, cet aspect ressort à travers plusieurs éléments dont l'énonciation axiologique. A ce propos, le critique littéraire affirme :

« Les voix des narrateurs dans les récits de la transgression porte un jugement de valeurs sur les actes des criminels. (...) Les sentiments de sympathie ou d'hostilité des narrateurs transparaissent à travers les traces énonciatives comme les comparaisons, les métaphores injurieuses, qualificatifs, les proverbes et les dictons » (I. Go, 2014 : 219).

Parmi ces éléments, nous avons choisi d'analyser les traces énonciatives à travers les descriptions, le portrait qui est fait des personnages masculins sur le plan moral.

3.1. Sour et Kouao : « pères » incestueux et irresponsables

Dans les deux récits que sont *Au gré du destin* et *Nafiassou*, Sour et Kouao sont dans une sorte de déni de la réalité. Le premier minimise la portée des signes prémonitoires et envoie paître Naalo et sa mère ; quant au second, les vapeurs de l'alcool ne se sont jamais dissipé de son esprit, et cela semblait lui convenir. Avec le temps, le rêve érotique dans lequel il s'est réfugié l'a convaincu de son innocence. Il nie ainsi sa responsabilité dans l'inceste puisqu'il n'entreprend aucune action concrète dans le but de retrouver sa fille. Après l'épisode du viol, il a presque disparu du récit. L'un des derniers passages qui mentionne son existence relate ironiquement la confusion que lui, Kouao avait en regardant sa fille qui lui rappelait sa défunte. Ce déni l'a rongé tout le long de sa vie. Cette torture psychologique prouve qu'il avait pleine conscience de ce qui s'était passé, mais qu'il se refusait à l'admettre et à l'assumer comme le mentionne ce passage :

«Il [Kouao] n'était plus qu'une loque que l'alcool anéantissait et attirait doucement vers une mort certaine. Pour lui, la scène de cette nuit-là dans la clairière n'était qu'un rêve. Il continuait de vivre avec ses illusions et espérait toujours le retour de Nadia. Nafiassou n'avait jamais existé pour

lui. C'était la réincarnation de Nadia qui l'avait trahi une fois de plus » (Yao, 1998 : 193).

C'est par des qualificatifs injurieux et dégradants qu'ils sont désignés par les narrateurs. Kouao est qualifié de loque humaine dévastée par l'alcool et la culpabilité. Tout comme Kouao, Sour a lui aussi fait l'autruche jusqu'à ce que le village le mette devant le fait accompli en le soumettant à une torture psychologique. Conscient de l'opprobre qu'il avait causé à sa propre famille, et au lieu de chercher les voies et moyens pour le réparer, il s'est plutôt muré dans le silence, se montrant parfois tyrannique avec les siens comme pour éloigner sa personne de tout soupçon. Dès qu'il se présentait dans un cercle, tout le monde quittait les lieux, le laissant seul. Tout au long du récit, il est désigné par des termes peu élogieux comme *pris par le virus de la paresse, de la vantardise* et *n'a d'homme que les organes génitaux*. Dépité, il ne sortait plus de chez lui et meurt de solitude. Face à des hommes capables de violence, mais sans aucune qualité morale et une forte personnalité, la force des personnages féminins est mise en exergue, une manière pour les auteurs de mettre en évidence leur caractère combattif et résilient.

3.2. Une possible opposition de point de vue des auteurs féminins et masculins

Il s'agit dans ce point, de montrer si la position des auteurs face à l'attitude des personnages féminins varie selon qu'ils ont des hommes ou des femmes. Dans *Au gré du destin*, l'auteur est un homme tandis que dans les deux autres sont des femmes, à savoir Bernadette Dao et Caroline Angèle Yao. Aussi dans la première œuvre, le personnage de Badé meurt plus tôt, tandis que Sour est presque « obligé de mourir », étant socialement mort. En faisant mourir très tôt le personnage de Badé, l'auteur dépeint ce que Pierrette Herzberger-Fofana appelle la figure littéraire de la femme africaine. Une figure à laquelle les romancières opposent une toute différente. C'est ce qu'elle relève dans l'avant-propos de son ouvrage sur la littérature féminine francophone d'Afrique noire : « Pour les romanciers africains mue par le désir de glorifier leur mère, leur sœur et épouse, ils ont illustré la femme africaine comme un être docile, résignée, soumis, qui accepte son sort par fatalisme et sans esprit de révolte ou de liberté (...). A cette figure littéraire inerte, les romancières opposent des héroïnes actives dans leur existence concrète

et la sobriété de leurs sentiments, déterminées dans leurs actes, et en quête de justice sociale » (Herzberger-Fofana, 2000 : 8).

En effet, les écrivains femmes déconstruisent cette image idyllique de la femme en campant des personnages assez réalistes aux prises avec les difficultés auxquelles elles essaient tant bien que mal de dépasser et ce, sans la tutelle d'un homme ou l'injonction de la communauté. C'est pourquoi, malgré leur caractère entêté, et après toutes les misères qu'elles ont essuyées, Françoise et Nafiassou trouvent le bonheur avant de mourir. Cependant, il reste un point commun chez tous les auteurs : celui du personnage féminin comme l'illustration parfaite de la société aux prises avec ses propres difficultés. De ce fait, la présence dans la littérature de figures féminines opprimées, maltraitées et torturées est une forme de dénonciation de cette "violence culturelle" qui tend à normaliser la souffrance des femmes comme étant une chose inhérente à leur nature, la loi du silence et du voilement étant leur lot quotidien. C'est ce à quoi fait référence P. Herzberger-Fofana :

« L'image de la femme opprimée constitue l'un des motifs les plus répandus dans les romans, car elle permet à l'auteur d'intenter le procès de la tradition et de dévoiler les structures patriarcales dans lesquelles évoluent toutes ces figures » (Herzberger-Fofana, 2000 : 328).

Pour elle, il est impératif de dénoncer cet état de fait, car en Afrique noire, l'éducation de la jeune fille est axée sur la symbolique du non-dit, du silence et du processus de voilement. Le silence de ces personnages dans ces trois récits trouve certainement son écho dans la structuration de la société réelle ; la littérature africaine de manière générale étant intrinsèquement liée aux réalités sociales.

Conclusion

Dans ce corpus, les personnages féminins et masculins au cœur de l'inceste se sont murés dans le silence. Si les premiers l'ont fait par dépit et résignation, c'est dans un déni de la vérité que sont les seconds. Même si la société condamne ces pratiques ignobles, elle refuse parfois qu'elles soient dévoilées au grand jour. Pour preuve, aucune des victimes [Badé, Nafiassou et dans une certaine mesure Françoise] n'a osé dénoncer et confondre son bourreau au moment des faits. Pire, les autres personnages qui gravitent autour d'elles n'ont pris leur parti, mieux

certaines leur ont suggéré de ne pas ébruiter l'affaire et de ne pas en vouloir à leur bourreau. Ce que les auteurs dénoncent en peignant des femmes certes meurtries, mais combattives et résilientes contrairement aux figures masculines présentées comme ternes et insignifiantes. Pour que cessent ces violences faites au genre, le tabou doit être levé, les coupables dénoncés et punis.

Bibliographie

Dao Bernadette (2003), *La femme de diable et autres histoires, suivi de l'écrivain que je suis*, Découvertes du Burkina.

Hien Ansomwin Ignace (1989), *Au gré du destin*, Les presses de l'imprimerie Chazelle, Cedex, France.

Yao Angèle Caroline (1998), *Nafiassou*, Abidjan, NEI.

Go Issou (2014), *Poétique et esthétique magiques* ; Ouagadougou, Harmattan Burkina.

Herzberger-Fofana Patricia (2000), *Littérature féminine francophone d'Afrique noire suivi d'un dictionnaire des romancières*, Paris, L'Harmattan

Ilboudo Monique (2006) *Droit de cité, être femme au Burkina Faso*, Editions Hamaria.

Nombré Fatimata (2019), *L'éducation sexuelle dans les récits magiques africains*, Thèse de Doctorat unique en Lettres modernes, U.F.R./L.A.C. Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou

Ombolo Jean-Pierre (1991), *Sexe et société en Afrique noire. L'anthropologie sexuelle beti : essai analytique, critique et comparatif* ; Paris, L'Harmattan.

Rachewiltz (de) Boris (1993) *Eros Noir, mœurs sexuelles de l'Afrique noire de la préhistoire à nos jours* ; Terrain vague, Paris.

Thiam Awa (1980), *La parole aux Négresses* ; Editions Denoel, Paris

Tchak Sami (1999), *La sexualité féminine en Afrique* ; Paris, L'Harmattan.